

Plan Local d'Urbanisme

Labéjan - Nord

Zonage réglementaire

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- Ua - Zones urbaines à vocation dominante d'habitat : Secteurs du centre-bourg ancien
- Ub - Zones urbaines à vocation dominante d'habitat : Secteurs d'extensions
- Uc - Zones urbaines à vocation dominante d'habitat : Quartier Hilet, limité à l'évolution de l'existant
- Uec - Zones urbaines à vocation dominante d'équipement

Zones à urbaniser

- 1AU - Zones à urbaniser à vocation dominante d'habitat ouvertes à l'urbanisation à court terme

Zones agricoles

- A - Zones agricoles
- Ap - Zones agricoles préservées où tout bâtiment (y compris à usage agricole) est interdit
- Aa - Zones Agricoles permettant la diversification des sièges d'exploitation

Zones naturelles

- N - Zones naturelles, souvent boisées

Prescriptions

- Emplacement réservé
- Eléments de paysage et haie
- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de risques d'inondation (PPRI)
- Recul de 75 m sé aux infrastructures routières
- Eléments de paysage
- Elément paysager remarquable
- Bâtiment susceptible de changer de destination

Information surfacique


- Bâtiment inscrit et leur périmètre de protection

Projet de P.L.U. arrêté en Conseil Communautaire le _____
Enquête publique du _____ au _____
P.L.U. approuvé le _____

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93 Lambert93

Échelle : 1 : 5 000

Carriage : les contours en noir correspondent aux coordonnées géographiques du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93. Les contours en bleu correspondent aux coordonnées rectangulaires au Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93.



Projet de P.L.U. arrêté en Conseil Communautaire le _____
Enquête publique du _____ au _____
P.L.U. approuvé le _____

Lamazère

Durban

Saint-Jean-le-Comtal